

Gland, le 13 décembre 2024

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 12 décembre 2024

Présidence: Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 73 relatif au budget de l'exercice 2025;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2025 de la Ville de Gland présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'224'050.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'111'050.-.

Conformément aux articles 160 et ss LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

Ahimara Buffat

La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira